

<https://gec.venissieux.org/Budget-primitif-2020>



Budget primitif 2020.

- Lettre des élus -



Date de mise en ligne : jeudi 27 février 2020

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

Grâce à des choix ambitieux et soucieux des besoins des habitants, ce budget maintient la diversité et la qualité des services publics municipaux offerts aux Vénissiens : extensions de groupes scolaires, restauration scolaire de qualité, espaces verts entretenus, équipements culturels ambitieux, installations sportives pour tous...

Mais jusqu'à quand ce niveau de service à la population pourra-t-il être maintenu ?

Les communes, se débattent, attaquées et remises en question dans leur autonomie et leur libre administration, principes pourtant inscrits dans la Constitution. Sous Sarkozy, Hollande puis Macron, les concours financiers de l'État aux collectivités ont diminué de 19%. La suppression de la taxe d'habitation prive les communes de leur autonomie et les rend encore plus dépendantes des dotations et compensations de l'État.

Au nom de la réduction de la dette publique, depuis 2018, les collectivités locales sont placées sous surveillance et infantilisées par la contractualisation, imposée par le gouvernement. Assortie de sanctions financières, elle limite la capacité d'action des communes et remet en question les missions qu'elles assurent auprès de la population. Pourtant, la Cour des comptes insiste sur la bonne maîtrise de l'endettement des collectivités locales. Leurs dettes représentent moins de 10 % de la dette publique globale du pays.

Et dans le même temps, Macron supprime l'impôt sur la fortune, et crée l'impôt sur la fortune immobilière : 18 % des ex-assujettis à l'ISF ne payent pas l'IFI !

Comment ne pas voir, dans cette politique, une volonté délibérée de s'attaquer au service public local, en retirant aux collectivités leurs marges de manoeuvre politiques et financières et la capacité d'innovation qui fait leur force ? Les gouvernements confient de plus en plus de missions aux communes, tout en leur retirant des ressources. Elles deviennent des fusibles pour les politiques d'austérité menées au niveau national, car c'est bien vers l'échelon de proximité que le citoyen se tourne lorsqu'il est face à des difficultés. C'est le lien de confiance entre le citoyen et son élu municipal, qui se dégrade.

Ce sont les usagers que le gouvernement pénalise, en les privant des services publics de proximité et de qualité auxquels ils ont droit. Cette démolition progressive du service public local prend place dans une destruction plus vaste du modèle social français, fondé sur le service public pour tous et la solidarité nationale. Hôpitaux, écoles, justice, transports, culture, et bien sûr système des retraites...nos services publics et nos politiques de solidarité sont attaqués par un gouvernement décidé à faire passer les intérêts du capital et des plus riches avant ceux de ses citoyens.

Dans une période de contestation sociale généralisée, d'une ampleur qui connaît peu de précédents, les communes et leurs élus doivent continuer à se battre pour défendre un service public local de proximité et de qualité, seul garant des principes d'équité territoriale et d'égalité d'accès pour tous.